

ASSEMBLEE DU CONSEIL GENERAL DU 10.06.2026

Président : Frédéric Mercier
Secrétaire : Martine Leuba

1. Le président ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à cette dernière séance pour la législature 2021-2026.

Appel par la secrétaire : 26 membres sur 43 sont présents.

La Municipalité est au complet.

2. [Lecture du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2025](#)

Le PV ayant été transmis à chaque membre, il n'est pas lu.

L'assemblée l'adopte tel que présenté, il est accepté à la majorité avec 1 abstention

3. [Démission\(s\) – Admission\(s\)](#)

Admission : M. Jeanneret Philippe est assermenté.

4. [Préavis 01/2026, relatif aux comptes et à la gestion pour l'année 2025](#)

Frédéric Mercier lit le préavis de la Municipalité qui se résume ainsi :

Le total des amortissements et des attributions obligatoires se monte à CHF 169'000.00

- Total des charges	CHF 1'366'537.95
- Total des revenus	CHF 1'371'500.60
Soit un bénéfice de	CHF 4'962.65

Philippe Delisle, rapporteur, s'étant excusé, Nils Tuchschnid nous fait la lecture du rapport. La commission de gestion présente un rapport favorable. Il est joint à ce PV.

Question de Jean-Michel Michoud : vu que les directives changent vis-à-vis de la gestion de l'eau, de l'épuration et des déchets qui devront s'auto-financer, faut-il s'attendre à une introduction de taxes ?

Question de Karin Michoud : ou un autre moyen de financement que par des taxes est envisageable ?

Réponse de Karine Plomb, boursière : l'augmentation de la taxe ordure de 45.00 à 50.00 a déjà été validée au budget 2026. Pour l'épuration, il faudra mettre en place un système de taxe par unité locative ainsi que par habitant, adultes et enfants confondus. Si la taxe enfants n'est pas perçue, elle pourra être prélevée dans le dicastère sécurité sociale comme mesure sociale envers les familles.

Mis aux voix :

Art. 1 Les comptes de l'exercice 2025 sont acceptés.

Charges : CHF 1'366'537.95

Revenus : CHF 1'371'500.60

Bénéfice : **CHF 4'962.65**

Accepté à la majorité, avec 1 abstention.

Art. 2. La gestion de l'exercice 2025 est acceptée.

Accepté à la majorité, avec 1 abstention

5. **Communications de la Municipalité**

François Marmier, Syndic donne directement la parole aux municipaux :

Jérôme Gottraux, municipal en charge des bâtiments prend la parole :

Explications sur la suite à venir de la collaboration avec le bureau technique d'Yvonand qui a de nouveau du personnel et se remet en route; entre temps, quelques dossiers ont été traités par Jaquier-Pointet. Une nouvelle évaluation sera faite en fin d'année pour la suite avec le RIBT.

Rappel des diverses démarches avant d'exécuter des travaux (références aussi sur le site internet) : autorisation municipale / enquête allégée (= dispense d'enquête publique) / mise à l'enquête publique.

Rend attentif sur les normes de sécurité vis-à-vis du drame de Crans-Montana, notamment en cas d'utilisation de la grande salle.

Façade du bureau communal : les travaux de rénovation sont terminés. L'entreprise a constaté des manquements dans les finitions de base sous le crépi ce qui a certainement engendré les dégâts.

Hôtel de ville : présentation du plan financier des prochaines étapes et des études en cours. Collaboration avec le bureau d'architecture Epure à Moudon. La commission ad'hoc nommée est consultée.

Souci avec le locataire du 3,5 pièces du bâtiment du four. Il est reparti à l'étranger. Il a rendu les clés mais doit encore des loyers. Peu d'espoir de revoir l'argent. L'appartement a pu être reloué dès le 1^{er} juin 2026.

Stéphane Barbey, municipal en charges des routes prend la parole :

Les travaux de la route direction la Main du Chêne sont terminés après 3 semaines de fermeture. L'avantage pour la commune est que la patte d'oie du chemin de Montanaire a été refaite aux frais de la DGMR.

Question de Rémy Mercier : et qu'en est-il du chemin du Boc ? Un rendez-vous a eu lieu ce jour même, avec M. Pascal Pitton de la DGMR pour en discuter. Dossier en cours.

Sonia Tellenbach, Municipale en charges des écoles :

Point de situation sur les écoles et les coûts généraux. Le transport des élèves s'est révélé moins coûteux en 2025. La directrice a également contribué à une bonne gestion des comptes. Projet pour Pomy de garder uniquement les 1 à 4 P. Le projet de construction sur le terrain de Mortaigue est toujours freiné par des oppositions. Des travaux pourront se faire pour rénover la salle de gym Brit 1 et y rajouter des salles de classes sur le toit.

Côté Rymaje, accueil de la petite enfance : le budget a été tenu mais toujours fluctuant car dépend du nombre d'enfants accueillis et du temps qu'ils passent dans l'infrastructure.

Sébastien Mercier, Municipal pour l'eau et la déchetterie : nous informe que les bonnes hydrantes du village ont été révisées. La récente restriction d'eau annoncée était liée à une grosse fuite au village de Combremont ainsi que chez un privé du village. La restriction est levée. Des sacs poubelles noirs, non taxés, sont régulièrement déposés dans les containers extérieurs de la déchetterie, sans pouvoir à ce jour déterminer son propriétaire.

François Marmier, syndic, nous parle de l'AIEMGF qui gère le réseau d'eau potable. Deux variantes de raccordement sont en étude, soit rejoindre le réseau de Valbroye ou soit le réseau de la Menthue. La variante de la Menthue s'avère beaucoup plus onéreuse. Affaire à suivre.

Une affaire relayée au tribunal cantonal a dû être traitée à l'aide d'un avocat ce qui a engendré des frais pour la commune. Pour la confidentialité du dossier, il n'est pas possible d'en dire plus.

François Marmier a plusieurs personnes à remercier :

Sonia Tellenbach qui termine son mandat de Municipale à fin juin, tout comme Sébastien Mercier. Une attention leur est offerte.

Remerciements à notre boursière Karine Plomb qui compte 26 années au service de la bourse et remerciements à Martine Leuba pour ses 3,5 ans au secrétariat communal. Elle garde un pied dans la commune en prenant le relai avec le secrétariat du Conseil général. Une attention leur est offerte.

6. [Interventions individuelles](#)

Jean-Michel Plomb constate beaucoup de mauvaises herbes sur la terrasse de l'Hôtel de ville ; même s'il est fermé, cela vaut la peine d'entretenir. Demande sera faite à Alexandre de s'en occuper.

Cédric Bolay informe que la nouvelle association pour l'animation du village organisera la fête du 1^{er} août en collaboration avec la Jeunesse. Un groupe de travail de 5 personnes s'y attèle.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie l'assemblée. La séance est levée à 21h05.

Le Président
Frédéric Mercier

La Secrétaire
Martine Leuba